107e CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE

Préprogramme du déplacement des 19 et 20 novembre 2025 organisé par l'AMF03

Mercredi 19 novembre 2025

05h30 : prise en charge des participants et départ en autocar grand tourisme à NÉRIS-LES-BAINS (au siège du dépôt de THERMÉVASION 4, Le Grenouillat 03310 NÉRIS-LES-BAINS)

06h00 : prise en charge des participants à MONTMARAULT (Place aux Foires)

06h30 : prise en charge des participants à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE (Parking CARREFOUR, Route de Montmarault)

07h00 : prise en charge des participants à MOULINS (Gare SNCF)

pause petit déjeuner durant le voyage

12h00 : **déjeuner au Sénat** offert par les Sénateurs de l'Allier Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN

15h00 : acheminement en car au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France et au Salon des Maires et des Collectivités Locales (Porte de Versailles) **ou** visite du Palais du Luxembourg pour les participants qui le souhaitent

17h00 : signature de la convention de partenariat AMF03/ENEDIS 2025-2026 & cocktail sur le stand d'ENEDIS sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales

18h30 : transfert en autocar jusqu'à **l'Hôtel *** Ibis Paris Montmartre Sacré Cœur** (5 rue Caulaincourt 75018 Paris)

20h00 : départ de l'Hôtel pour la représentation au **Théâtre du Palais-Royal** de la pièce : **« Edmond »** (38 rue de Montpensier 75001 Paris)

5 Molières (Meilleur spectacle Théâtre Privé, Auteur francophone vivant, Metteur en scène Théâtre Privé, Comédien dans un second rôle, Révélation masculine).

Depuis 2016, **Edmond** brille au Théâtre du Palais-Royal et s'approche de sa 2000ème représentation. Cette pièce d'Alexis Michalik, couronnée de cinq Molières, plonge le public dans la création du célèbre « Cyrano de Bergerac ». Avec une mise en scène ingénieuse et des performances remarquables, Edmond est devenu l'un des plus grand succès de notre époque.

22h30 : retour à l'Hôtel après le spectacle

Jeudi 20 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'Hôtel

08h30 : départ en car pour le Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France et au Salon des Maires et des Collectivités Locales (Porte de Versailles)

09h00 : arrivée au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France et au Salon des Maires et des Collectivités Locales (Porte de Versailles). **Les participants pourront laisser les bagages pour la journée dans la soute du car.**

JOURNÉE LIBRE AU CONGRÈS (déjeuner libre à la charge des participants)

17h30 : départ en car de la Porte de Versailles pour le retour

pause dîner libre à la charge des participants durant le voyage du retour

23h00 : arrivée **Gare SNCF de MOULINS**

23h30 : arrivée **Parking CARREFOUR, Route de Montmarault à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE**

00h00 : arrivée **Place aux Foires à MONTMARAULT**

00h30 : arrivée **au dépôt de THERMÉVASION 4, Le Grenouillat 03310 NÉRIS-LES-BAINS**

CONDITIONS GÉNÉRALES

Prix par personne :
- **374 €** par participant sur la base d'une chambre pour **deux personnes**
- **488 €** par participant sur la base d'une chambre pour **une personne**

Conditions générales :
Une fiche d'inscription doit être remplie par le maire ou le président de communauté, accompagné ou non. Pour être prise en compte, la présente fiche d'inscription doit être retournée à l'AMF03 Hôtel de Rochefort 12, Cours Anatole France 03000 Moulins, accompagnée du règlement correspondant **au plus tard le 10 juillet 2025**. Passé ce délai, aucune inscription supplémentaire ne pourra être enregistrée. En cas d'annulation de la participation de l'une ou l'autre des personnes inscrites sur la présente fiche d'inscription, aucun remboursement des sommes versées ne pourra être effectué, sauf cas de force majeure dûment justifié. Le forfait maires, présidents de communautés et accompagnants comprend :
- le transport en autocar grand tourisme avec deux conducteurs pour respecter les amplitudes horaires
- l'hébergement en hôtel 3*** base chambre twin ou individuelle selon le choix
- le petit déjeuner du 19/11 ainsi que celui à l'hôtel le 20/11
- la représentation au Théâtre du Palais Royal
- les assurances rapatriement et annulation

Le forfait ne comprend pas :
- les dépenses personnelles
- le déjeuner et le dîner libre du 20/11

L'affectation des chambres dans l'hôtel sera faite par l'AMF03 en fonction de la date d'arrivée des inscriptions. Aucune réclamation ne saurait être acceptée et aucune indemnité accordée si cette affectation ne correspond pas au souhait du congressiste ou de son accompagnant. En cas d'annulation du déplacement du fait de l'AMF03, les sommes versées par les participants leur seraient remboursées sous un délai maximum de 60 jours. L'AMF03 ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable de la défaillance des acteurs participants à l'organisation de ce déplacement : transporteurs, hôteliers, organisateur du spectacle, etc. Les maires et présidents de communautés qui participent au déplacement doivent être à jour de leur cotisation au moment de leur inscription. L'AMF03 se réserve le droit de modifier le programme des participants (maires, présidents de communautés, accompagnants), sans que ces modifications puissent donner lieu à quelque remboursement ou indemnité que ce soit. Aucune autre formule de participation, autre que celles proposées, ne peut être acceptée.

Renseignements et inscriptions :
- Pour obtenir d'autres informations sur l'organisation de ce déplacement, vous pouvez contacter François FRADIN, Directeur de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier - (☏ 04 70 35 09 14 ou 06 32 27 68 38).
- Les bulletins d'inscription devront être retournés par courrier, accompagnés de votre règlement à : Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier Hôtel de Rochefort 12, Cours Anatole France 03000 MOULINS

Les inscriptions sont prises par l'AMF03 dans l'ordre où elles arrivent dans la limite des 40 places disponibles au plus tard avant le 10 juillet 2025.